



[Communiqué de presse]

Le 15 janvier 2015, à Mamoudzou

Première naissance filmée d'un serpent des cocotiers à Mayotte.

Espèce endémique de Mayotte, le serpent des cocotiers (*Lycodryas maculatus comorensis*), ou Gnoha en Mahorais, est souvent mal connue par la population.

S'il est moins rare que la couleuvre de Mayotte, il n'en est pas moins classé espèce « quasi menacée » sur la liste rouge de l'UICN et inscrit sur la liste rouge des reptiles de Mayotte (2014).



Ce serpent totalement inoffensif est hélas régulièrement tué par l'homme, effrayé de le trouver accroché dans les arbres et les cocotiers.

Aujourd'hui, l'espèce est en forte diminution et cette vidéo est l'occasion d'en apprendre un peu plus sur le serpent des cocotiers dont on ne savait pas s'il donnait naissance à des œufs ou à des petits biens formés. C'est également l'opportunité de rappeler que ce serpent est souvent victime de l'ignorance des hommes qui le considèrent à tort comme dangereux.

C'est la première fois qu'une naissance de serpent des cocotiers est filmée. On le doit à Matthias Deuss, l'un des auteurs du guide naturaliste sur les mollusques de Mayotte.

Sur les trois espèces de serpents de Mayotte, aucune n'est dangereuse. La couleuvre de Mayotte (*Liophidium mayottensis*), espèce endémique de l'île, est encore plus rare que le serpent des cocotiers. Elle est classée par l'UICN « en danger critique d'extinction ». Les Naturalistes de Mayotte appellent la population à ne pas tuer les serpents qui sont inoffensifs pour l'homme et sont utiles au maintien de la biodiversité de l'île.

Pour regarder la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=KNMKIYSAZck>

Contact presse :

Sarah Mosnier, Chargée de communication
06.39.10.80.58 / communication@naturmay.org